

Interview

témoignage



Stéfan LE DÛ
ING 2002

Spécialiste en développement durable et coopération internationale au EU-Japan Centre for Industrial Cooperation

« Travailler à l'étranger permet de voir les choses sous un angle différent »

Aménagement & Territoires : Bonjour Stéfan, quelques mots sur ton parcours professionnel ?

Stéfan LE DÛ : Après l'ENTPE dont je suis sorti en 2002, j'ai été affecté à la Direction Départementale de Haute-Saône, comme responsable d'une équipe assurant des missions d'exploitation de la

route, d'ingénierie pour les collectivités et d'urbanisme. Après ce premier poste de management, je me suis orienté vers le réseau scientifique et technique du ministère. D'abord au sein d'une nouvelle équipe créée pour accompagner les projets de déploiement de réseaux haut et très haut débit portés par les collectivités, jusqu'en 2009, puis dans les énergies renouvelables urbaines, au sein du Cerema. J'ai ensuite travaillé dans les systèmes d'information, en tant que responsable de l'équipe chargée de l'exploitation et de l'appui aux utilisateurs d'applications nationales utilisées par les services d'urbanisme du ministère.

A&T : Comment en es-tu venu à travailler à l'international ?

SLD : A vrai dire, à aucun moment depuis mon enfance jusqu'à la fin de mes études, je n'avais envisagé cette perspective. Je suis originaire d'une famille plutôt modeste, et jusqu'à mon départ pour Vaulx-en-Velin et l'ENTPE, j'ai rayonné dans un périmètre de moins de 100 kilomètres autour de mon lieu de naissance. Jamais je n'aurai imaginé que le vent finirait par me porter à l'autre bout du monde pour autre chose que des séjours touristiques.

Le déclic est survenu en 2003. Pendant mes études à l'ENTPE, j'avais eu la chance de pouvoir bénéficier de cours de japonais, une option que j'avais choisie par intérêt pour ce pays. En 2003, dans une enquête sur les langues réalisée auprès des cadres du

ministère, j'avais donc indiqué avoir quelques notions de japonais. Quelques semaines après cette enquête, depuis mon bureau de chef de subdivision territoriale de Luxeuil-les-Bains, 9 000 habitants, Haute-Saône, j'ai reçu un mail de la DAEI (Direction des affaires européennes et internationales) qui me proposait de candidater pour un poste au Japon.

A l'époque, les conditions n'étaient pas réunies pour que je me porte candidat (et avec le recul je sais que je n'avais en réalité aucune chance...). Mais ce premier contact m'a permis de découvrir qu'il existait un certain nombre de postes à l'étranger pour les cadres du ministère, dans certaines ambassades, auprès de l'Union européenne ou dans des organisations internationales.

En 2004, j'ai visité Tokyo - en touriste - pour la première fois. Ce séjour a confirmé mon intérêt pour le Japon. J'ai donc ensuite commencé à surveiller plus activement les postes internationaux du ministère, en particulier l'un d'entre eux : celui de conseiller énergie-environnement-transport-construction à l'ambassade de France à Tokyo. J'ai candidaté pour ce poste à chaque fois qu'il s'est libéré - en 2008, 2012 et 2016. La compétition est assez relevée pour ces postes, surtout pour les pays comme le Japon, les Etats-Unis, le Royaume-Uni... Il m'a donc fallu trois tentatives, et suffisamment d'expérience acquise à travers mes différents postes, pour finalement pouvoir partir pour Tokyo.

A&T : Concrètement, comment as-tu réussi à passer du rêve à la réalité ?

SLD : Après mon premier échec en 2008, j'ai essayé de choisir des postes qui me permettaient à la fois de travailler en France dans des domaines qui m'intéressaient, et d'accumuler des compétences et connaissances utiles



pour le poste que je souhaitais obtenir à l'étranger.

Ainsi en 2016, pour mon troisième essai, j'avais accumulé de l'expérience en management, en énergie, en aménagement du territoire, et maintenu un équilibre entre les questions techniques, juridiques et économiques. Je pense que c'est ce profil généraliste qui a convaincu la DAEI de me donner ma chance, 8 ans après ma première tentative.

A&T : Quid du choc culturel ?

SLD : Le choc a été amoindri par le fait que je connaissais déjà un peu le pays, et qu'il m'attirait. Quelques mois après mon arrivée, j'ai également trouvé par la musique un moyen de m'intégrer : je joue de la batterie, et après avoir fait le deuil du groupe que j'avais quitté en France, j'ai créé un nouveau groupe ici, ce qui m'a permis de développer des liens avec de nouveaux amis. J'ai également trouvé un deuxième chez moi dans un bar rock de Tokyo, où j'ai aussi pu établir beaucoup de contacts amicaux, autour d'un centre d'intérêt partagé.

A&T : Quelles sont les perspectives d'évolution au Japon ?

SLD : Les postes de conseiller du ministère dans les ambassades sont généralement limités à quatre ans. Donc pour poursuivre une carrière dans le pays, il faut sortir du ministère.

C'est la situation dans laquelle je suis actuellement. Depuis septembre 2020, je suis en disponibilité. Je travaille pour le EU-Japan Centre for Industrial Cooperation, une entité parapublique financée par l'Europe et le Japon. Je suis en charge d'un projet visant à soutenir la coopération dans les domaines liés à la transition bas carbone.

La principale difficulté pour moi reste la barrière de la langue. En théorie, mon poste actuel exigeait la maîtrise du japonais. Malgré mon niveau de japonais très basique, mon expérience sectorielle m'a permis d'obtenir le poste. Mais beaucoup de postes restent fermés pour les candidats qui ne parlent pas japonais, et c'est une langue qui nécessite un investissement énorme pour atteindre un niveau professionnel acceptable par les entreprises.



Je reste convaincu que le Japon a un énorme besoin d'expertise étrangère, et en particulier européenne, pour réaliser pleinement sa transition vers une société décarbonée. Le pays est très en retard sur l'efficacité énergétique des bâtiments et sur les énergies renouvelables, par exemple. De plus en plus d'entreprises européennes disposent de bureaux au Japon dans ces secteurs. Je pense que c'est une piste à explorer pour les Ingénieurs TPE.

A&T : Finalement, avec du recul, quel regard portes-tu sur cette expérience ?

SLD : Sur la cloison de mon bureau en open-space au Cerema lorsque je travaillais sur les énergies renouvelables, j'avais affiché une infographie qui représentait l'empreinte carbone de chaque pays du monde. Il m'arrivait parfois de me demander, en regardant cette infographie, à quoi servaient tous les efforts français pour le climat, puisqu'ils étaient de toutes façons largement annulés par les émissions d'autres pays.

Mais vu de loin, depuis le Japon, j'ai réalisé que les politiques menées en France, en plus d'avoir des effets sur nos propres émissions de CO₂, nous

permettent aussi d'avoir plus de poids quand on exerce une pression diplomatique sur d'autres pays qui émettent davantage. Travailler à l'étranger permet de voir les choses sous un angle différent.

Cela permet également de mieux percevoir les points forts et points faibles de nos propres politiques. En matière d'isolation des bâtiments par exemple, mon expérience au Japon m'a permis de réaliser à quel point la France est en avance - ce dont je n'avais pas vraiment conscience lorsque je travaillais sur certains aspects de la nouvelle réglementation thermique au Cerema en 2012.

A&T : Beaucoup de candidats idéalisent l'expatriation. Penses-tu qu'il y a une « face cachée » de l'expatriation ?

SLD : Un risque de l'expatriation est la tentation de rester entre expatriés dans le pays d'accueil. C'est une solution de facilité, mais qui limite grandement l'intérêt de l'expérience. Quand nous avons visité des logements pour nous installer à Tokyo, l'agent immobilier japonais qui nous a aidés nous a d'abord proposé des quartiers avec beaucoup de Français, mais nous souhaitions

en réalité l'inverse. Pourquoi partir à l'étranger si c'est pour rester entre Français ?

A&T : Pour conclure, as-tu une anecdote à partager ?

SLD : Une des raisons qui expliquent mon attirance pour le Japon, c'est sans doute les dessins animés et jeux vidéo japonais qui ont occupé une grande partie de mon temps libre quand j'étais enfant dans les années 80. Un de ces dessins animés est Albatros, un pirate de l'espace. Le créateur d'Albatros, Leiji Matsumoto, légende vivante du manga et de l'animation japonaise, est venu à l'ambassade il y a deux ans pour un événement culturel. J'ai pu lui parler quelques secondes. Je lui ai expliqué que si je travaillais et vivais maintenant au Japon, c'était en partie grâce à lui et aux dessins animés japonais de mon enfance. A vrai dire, je pense qu'il n'a pas compris grand-chose à mon japonais approximatif et bredouillant. Mais ça reste un moment très émouvant pour moi, qui m'a permis de soudain visualiser tout le parcours que j'avais accompli, depuis mes années d'écolier, jusqu'à cette expatriation au Japon - une aventure que je n'aurais jamais imaginée étant petit.

A&T : Stéfan, merci beaucoup pour ton témoignage.

